

C A N A D A
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE
(Chambre des actions collectives)

N° : 500-06-001390-257

MARIE-LYNE GRENIER

Demanderesse

c.

PROCUREUR GÉNÉRAL DU QUÉBEC

Défendeur

RÉPONSE
(Art. 145 et 147 C.p.c.)

Le Procureur général du Québec, défendeur, répond à la présente affaire afin de :

☐ convenir d'un règlement et propose : ☐ une médiation ou
☐ une conférence de règlement à l'amiable.

☒ contester la demande;
☒ coopérer pour établir les modalités de gestion de l'instance avec le Tribunal et les autres parties.

Les coordonnées du procureur général du Québec sont les suivantes :

Bernard, Roy (Justice - Québec)
1, rue Notre-Dame Est, bureau 8.00
Montréal (Québec) H2Y 1B6
Téléphone : 514 393-2336
Télécopieur : 514 873-7074
Courriel de notification : bernardroy@justice.gouv.qc.ca

Le Procureur général du Québec est représenté par M^e Maryse Loranger et M^e Stéphanie Garon, avocates à la même adresse.

Montréal, le 9 juillet 2025

Bernard, Roy (Justice-Québec)

Bernard, Roy (Justice - Québec)
(M^{es} Maryse Loranger et Stéphanie Garon)
Avocats du défendeur
Procureur général du Québec

Réponse / N°: 500-06-001390-257 / Marie-Lyne Grenier c. PGQ

À partir de Tania Rahbeh <tania.rahbeh@justice.gouv.qc.ca>

Date Mer 09/07/2025 07:59

À jlambert@lambertavocats.ca <jlambert@lambertavocats.ca>; bpolifort@lamberavocats.ca <bpolifort@lamberavocats.ca>; ohankins@lambertavocats.ca <ohankins@lambertavocats.ca>

Cc Maryse Loranger <maryse.loranger@justice.gouv.qc.ca>; Stéphanie Garon <stephanie.garon@justice.gouv.qc.ca>; Rose-Manie Julien <rose-manie.julien@justice.gouv.qc.ca>

 1 pièce jointe (246 Ko)

2025_07_09_Réponse action collective PGQ_mod ML.pdf;

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE
(Chambre des actions collectives)

No : 500-06-001390-257

MARIE-LYNE GRENIER

Demanderesse

c.

PROCUREUR GÉNÉRAL DU QUÉBEC

Défendeur

Notification par courriel
(Articles 133 et 134 C.p.c.)

Expéditeur :

Me Maryse Loranger, avocate
Me Stéphanie Garon, avocate
Bernard, Roy (Justice - Québec)
1, rue Notre-Dame Est, bureau 8.00
Montréal (Québec) H2Y 1B6
Téléphone : 514 393-2336, poste 51496
Télécopieur : 514 873-7074
Adresse pour notification par moyen technologique :
bernardroy@justice.gouv.qc.ca
N/Réf. : 0850-CM-2025-001683-0001

Courriel envoyé à :

LAMBERT AVOCATS
me jimmy ernst jr. laguë lambert
me benjamin w. polifort

me olivier hankins-meilleur
1200, ave mcgill college, bureau 1800
montréal (québec) h3b 4g7
Courriel : jlambert@lambertavocats.ca
bpolifort@lambertavocats.ca
ohankins@lambertavocats.ca

Lieu et date : Montréal, le 9 juillet 2025
heure d'envoi : Se référer à l'en-tête de ce courriel

Nature du document Réponse
transmis : (Nombre de pages : 2)

Bonjour,

Veuillez trouver ci-joint la réponse relative au dossier mentionné en objet, laquelle sera également déposée à la Cour supérieure.

Cordiales salutations,



Tania Rahbeh, Adjointe juridique

Ministère de la justice

Direction du contentieux - [Montréal](#)

Bernard, Roy (Justice-Québec)

1, rue Notre-Dame Est, bureau 8.00

Montréal (Québec) H2Y 1B6

Téléphone : 514 393-2336, poste 51464

Télécopieur : 514 873-7074 Cellulaire : 514 576-4983

tania.rahbeh@justice.gouv.qc.ca

courriel pour notification:

bernardroy@justice.gouv.qc.ca

Confirmation de la transmission des documents



Succès

Vos documents ont bien été transmis.

Numéro de demande : 2025-PROC-00229960

Date et heure de transmission : 2025-07-09 08:42:41

Numéro de dossier judiciaire : 500-06-001390-257

Titre : Réponse

Aucun courriel de confirmation ne sera transmis. Il est recommandé d'imprimer cette page en vue de conserver ces informations pour vos dossiers.

Si des frais judiciaires sont prescrits pour le dépôt d'un acte de procédure ou d'un document, celui-ci ne sera légalement reçu que lorsque les frais judiciaires auront été acquittés en totalité. Le cas échéant, le greffe vous transmettra un avis de paiement par courriel.

Les documents sont traités durant les jours et les heures d'ouverture des greffes de la Cour supérieure et de la Cour du Québec dans un délai de 24h à 48h ouvrables suivant leur transmission en tenant compte des jours fériés, les demandes urgentes étant priorisées dans un délai de moins de 24h.

Pour le dépôt d'un acte de procédure ou d'un document en matière civile ou jeunesse, votre paiement devra être acquitté au plus tard 2 jours après la notification de l'avis de paiement pour que votre document soit considéré comme reçu à la date de son dépôt au greffe.

[RETOURNER À L'ACCUEIL](#)

[FAIRE UN NOUVEAU DÉPÔT](#)

[Conditions d'utilisation](#)

[Accessibilité](#)

[Nous joindre](#)

[Politique de confidentialité](#)

Québec

COUR SUPÉRIEURE
(Chambre des actions collectives)

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

N° : 500-06-001390-257

MARIE-LYNE GRENIER

Demanderesse

c.

PROCUREUR GÉNÉRAL DU QUÉBEC

Défendeur

RÉPONSE
(Art. 145 et 147 C.p.c.)

Bernard, Roy (Justice - Québec)
1, rue Notre-Dame Est, bureau 8.00
Montréal (Québec) H2Y 1B6
Téléphone : 514 393-2336, poste 51496
Télécopieur : 514 873-7074
Notification par courriel :
bernardroy@justice.gouv.qc.ca
/ BB1721 / 0850-CM-2025-001683-0001
Me Maryse Loranger, avocate
Me Stéphanie Garon, avocate